

<http://www.snetap-fsu.fr/Accueil-des-eleves-handicapes-dans.html>



Accueil des élèves handicapés dans l'enseignement agricole

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 13 janvier 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Snetap-FSU, suite au [mandat](#) voté à son congrès de Melle en mai dernier, s'adresse à la [FCPE](#) et à la FFDYS (la fédération française des Dys) pour alerter sur les conditions d'accueil des élèves handicapés dans l'enseignement agricole.

Sans disposer de chiffres officiels de la part du ministère de l'Agriculture, des estimations et des enquêtes locales montrent que près de 15% minimum de nos élèves, apprentis et stagiaires souffrent des troubles de l'apprentissage apparentés aux dys-.

Les raisons de ce chiffre élevé sont multiples : l'enseignement agricole scolarise une **majorité de garçons**, davantage touchés par les dys-. Certains lycées agricoles accueillent des élèves **en échec dans les matières générales** au collège, dans les classes de 4^{ème} de l'Enseignement Agricole (EA), de 3^{ème} EA, et de seconde professionnelle. Ces élèves viennent des collèges généraux et ont été orientés vers les établissements agricoles, certains par défaut, d'autres parce que les familles identifient souvent l'enseignement agricole comme un **système d'enseignement adapté** pour accueillir des élèves ou apprentis en difficultés (projet, effectifs, méthodes pédagogiques...). Aussi, cette présence importante de jeunes souffrant de troubles dys- impose-t-elle à notre ministère de tutelle des devoirs conformément à la [loi de 2005](#). Or si des actions existent*, elles demeurent insuffisantes et inégales sur le territoire national. **Il apparaît que de plus en plus d'élèves scolarisés dans l'enseignement agricole public ne peuvent avoir, par exemple d'aménagement des épreuves des examens ou d'aménagement de leur scolarité pour des raisons diverses mais fortement liées aux restrictions budgétaires.**

L'absence d'un dispositif médical et para-médical structuré au sein des établissements et des régions, l'inexistence de classes spécialisées (ULIS, classes annexées) et l'augmentation des effectifs dans les classes ne font que renforcer les inégalités.

Pour nous, c'est l'absence d'une véritable dynamique nationale de la part de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture, en charge de l'enseignement agricole français qui accentue les dérives, les écarts de traitement dans les régions.

Le Snetap souhaite rencontrer les représentants de la [FCPE](#) et de la FFDYS afin d'étudier ces dysfonctionnements et d'engager avec eux une démarche auprès du ministère afin de garantir à tous les jeunes une égalité de traitement, une égalité véritable des chances.

**Un Groupement d'Animation Pédagogique (GAP) dys- porté par l'École Nationale de Formation Agronomique de Toulouse fonctionne depuis plusieurs années pour proposer des formations aux enseignants et des expérimentations transférables dans les établissements*